

<p>Nous extrayons de l'"Union Médicale du Canada," sous la plume de, M. le Dr Joseph Gauvreau, un article remarquable sur le Dr Normand.</p> <p>Nos lecteurs nous sauront gré</p>	<p>de leur donner au jourd'hui, cette pièce en son entier, en hommage à la mémoire de l'homme si distingué que fut l'honorable Dr Louis-Philippe Normand</p>
---	--

1863 – 1928

Notre influence vient bien plutôt de ce que nous sommes que de ce que nous disons ou même de ce que nous faisons.

P. de J.

« Louis-Philippe Normand, magnifique type de médecin »! C'est par cette exclamation, qu'au lendemain de sa mort, le qualifiait l'un de nos meilleurs journalistes de la Métropole, son ex-concitoyen, Monsieur Omer Héroux.

De temps en temps, émerge ainsi des tombes, certaine figure auprès de laquelle, malgré soi, il faut s'arrêter. Celle du Docteur Louis-Philippe Normand en est une.

Inutile de répéter tout ce que la grande et la petite presse ont dit de lui: « Magnifique type de médecin » résume toutes les appréciations générales et c'est la vérité.

Je voudrais, simplement et respectueusement, rendre hommage à sa mémoire, en feuilletant sa correspondance, en évoquant quelques-unes de ses paroles, en rappelant à larges traits ce qu'il fit et ce qu'il fut.

Cette leçon d'apprécier une vie est peut-être quelque peu simpliste, mais je n'ai rien de meilleur à dire que de répéter, pour l'avantage commun et la gloire du disparu, ce que le disparu lui-même n'a pas craint d'écrire, de dire ou d'être, pour l'honneur de la profession dont il fut, durant deux termes consécutifs, le Président très distingué.

La correspondance du Docteur Normand avec le Bureau provincial de médecine fut considérable. Elle constituerait à elle seule un intéressant volume.

Que l'on me permette de citer, en partie, la première lettre qu'il nous écrivit au lendemain de l'élection du Bureau provincial de médecine, le 10 juillet 1909. Cette lettre constitue tout un programme, et résume magnifiquement les devoirs de notre fonction, dictés d'autorité.

« La lutte que vous venez de subir avec succès, écrivait-il, me prouve que vous êtes un homme d'énergie. Reste à savoir si vous êtes un homme de principes. C'est ce que l'avenir nous dira.

Permettez-moi, au début de votre administration, de faire une mise au point catégorique, quant à ce qui me concerne. Cela évitera les froissements et les malentendus qui ne doivent jamais exister entre Président et Registraire.

« Vous ne vous doutez probablement pas, faute d'expérience, de la tâche ardue qui vous échoit. Tout de suite, c'est mon devoir de vous le dire, détrompez-vous si vous croyez, comme certains de nos collègues l'ont prétendu, que votre rôle consiste uniquement à percevoir des dûs et à collationner des notes. Le Registraire doit être, selon l'esprit de la loi nouvelle, le factotum de la profession. C'est l'âme du Bureau provincial de médecine. A la lettre il doit exécuter ses ordres, mais très souvent avec un autre esprit que celui qui dicte s'il connaît bien le sens de la loi et des règlements. A ce que l'on dit de vous, j'espère que vous serez cet homme. Identifiez-vous avec le Bureau: c'est votre premier devoir; mais de grâce faites donc en sorte de rétablir l'autorité de ce Bureau confondu jusqu'ici avec la multiplicité des fonctionnaires que la nouvelle loi vient de faire disparaître. Mettez-vous bien dans l'idée que le Bureau provincial de médecine est l'autorité suprême de la profession médicale. Et dans l'accomplissement de vos devoirs de Registraire ne mettez aucune différence entre un professeur de la Faculté et le plus humble praticien de la campagne. Je serai à votre disposition en aucun temps. Je suis très au courant de la loi nouvelle. Je tiens à constater de très près comment elle fonctionnera. Ne vous gênez pas pour me consulter. Cela me sera excessivement

agréable d'essayer à vous rendre la tâche facile. Il n'y a aucune arrière pensée chez moi. J'essaye ordinairement d'être un homme de devoir avant d'être un homme aimable. Pour vous, j'essayerai d'être les deux. »

Et à dix-neuf ans d'intervalle, je rends témoignage que jamais, en aucune circonstance, le Docteur Normand, durant les années qu'il fut à la présidence de notre Bureau, n'a cessé d'être cet homme de devoir et cet homme aimable qu'il promettait d'être. Si j'ai, dès le début, capté sa confiance, et si je me flatte de l'avoir toujours conservée, c'est sans doute parce que j'ai compris qu'il entendait donner son attention à tous les détails et à n'en négliger aucun. Sa volumineuse correspondance que je viens de parcourir avec un souvenir ému en fait foi. Elle atteste surtout la loyauté, la générosité, la promptitude à rendre service, la ponctualité, l'ordre dans l'action vive mais non précipitée la connaissance des hommes et l'idéal du médecin chrétien, soutenu par des qualités naturelles, servant de base à une vie de foi intense.

Par-dessus tout, il abhorrait la double conscience qui tolère, dans le secret du cabinet de consultation ou au cours de la vie professionnelle, des actes qu'un honnête homme ne saurait se permettre.

« J'ai été pris par surprise », s'exclamait un médecin comparaissant devant le Conseil de discipline, présidé par le Docteur Normand.

« Peut-être bien, rétorquait celui-ci, mais le même individu m'a tendu le même piège qu'à vous et je l'ai mis à la porte. Vous avez méconnu le devoir du médecin en pareille circonstance. Votre ignorance n'est pas justifiable. »

Un autre disait: » Mais personne ne m'a enseigné ce que vous condamnez ! »

Tant pis, rétorquait encore le Président. Votre connaissance d'honnête homme aurait dû vous suffire. Vous n'étiez pas préparé pour être médecin. »

Pour illustrer davantage sa saine doctrine professionnelle, il faudrait analyser, un par un, ses discours à titre de Président du Collège des médecins et

chirurgiens, à titre de Président du Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, ou à titre de Président du Conseil médical du Canada. Je me contente de signaler le plus beau cours de déontologie médicale qui ait été fait publiquement, à notre connaissance, par un médecin canadien, je veux dire le discours que prononça le Docteur Normand, hôte d'honneur des étudiants en médecine, à l'hôtel Windsor de Montréal en avril 1925. Les journaux de l'époque l'ont signalé. Quelques-uns l'ont analysé. Si je ne me trompe, le *Quartier Latin* l'a publié en entier. Je ne serais pas surpris d'apprendre, tôt ou tard, que le chapitre de nos Règlements qui traite des droits et des devoirs du médecin s'est largement inspiré de ce discours.

Enfin, pour résumer, sa dernière lettre comporte encore un enseignement. Nous le consultations au cours de certaines difficultés: « Contentez-vous de protester afin que les petits ne soient pas scandalisés, nous écrit-il, puis laissez faire et laissez dire. Etre scrupuleusement honnête et n'agir que par devoir, il n'y a que cela qui compte au bout de la vie! C'était presque le chant du cygne!

Peu de carrière professionnelle, croyons-nous, ne s'est ainsi édifiée, étape par étape, sans en brûler aucune. Depuis son stage d'internat à l'Hôpital Notre-Dame où l'avait appelé la confiance de ses maîtres, jusqu'à la présidence du Conseil médical du Canada, qu'il avait désirée comme la plus belle fin de carrière, le Docteur Normand a rempli tous les postes de confiance, a recueilli tous les honneurs que ses concitoyens pouvaient lui confier et que sa profession eut à lui offrir. Et je ne sache pas le domaine de la politique excepté, qu'il ait eu jamais d'entraves à surmonter ni de lutte ardente à soutenir pour cueillir les palmes de la gloire.

D'aucuns diront peut-être qu'il a recherché les honneurs. Oui, si l'on s'en tient au sens honorable de la recherche. N'en pas, au sens arriviste. Car c'était un esprit positif qui calculait toutes les conséquences ultimes d'un acte à poser. D'un jugement très sûr et d'une confiance absolue dans son étoile, il ne faisait rien au hasard. Honorablement mais énergiquement, il préparait sa voie, plutôt certain que désireux d'atteindre le but, convaincu que seuls les hommes de

volonté puissante sont ceux qui récoltent. Et le moment venu, le fruit mûr tombait à ses pieds ou entre ses mains.

Ce qui m'a le plus édifié dans cette vie saine et sans tache, c'est l'importance primordiale qu'il attachait à la formation personnelle du médecin: formation intellectuelle, formation morale, formation professionnelle, affirmant toujours que *notre influence vient bien plutôt de ce que nous sommes que de ce que nous disons ou même de ce que nous faisons.*

Je le vois encore, à son bureau de Président analysant les cartes d'examens ou relisant, un sourire narquois aux lèvres, les lettres des mécontents. Il serait indiscret de répéter ici les réflexions qu'il se permettait en pareilles, circonstances, mais que de leçons j'en ai tirées pour la gouverne de ma propre vie, et comme je lui en suis reconnaissant!

Et il a prêché d'exemple. Il recevait toutes les revues médicales importantes. Il les analysait à jour et à heure fixe, sans jamais y manquer. Les universitaires ne l'ont jamais pris par surprise avec une théorie nouvelle. Il était toujours à la page. Tous les ans il allait faire un stage dans les meilleurs hôpitaux américains et en revenait féru des méthodes nouvelles. Il se remettait ensuite à la besogne et ne désesparait plus.

Selon le dicton populaire confirmé par le témoignage unanime de ses concitoyens et de ses proches, le Docteur Normand était un *bourreau de travail.*

Que l'on en juge par sa carte professionnelle, à la fois si sobrement rédigée, si digne, si bien remplie :

LE DOCTEUR L.-P. NORMAND

HEURES DES CONSULTATIONS

*Hôpital St-Joseph
Rue Ste-Julie
Lundis, mercredis et
vendredis,
10 à 11 hres a.m.
Mardis, jeudis et
samedis,
8.30 à 10 hres a.m.*

*Hôpital Bourgeois
47, Ave Laviolette
Lundis, mercredis et
vendredis,
2 à 4 hres p.m.
Mardis, jeudis et
samedis,
10 à 12 hres a.m.*

*Bureau privé : No 1, rue des Forges
Mardis, jeudis et samedis, 2 à 5 hres p.m.
Dimanches, 2 à 3 hres p.m.*

A part cela, pendant plus de vingt ans, il s'occupa de façon très active et fort efficace d'affaires municipales, provinciales, fédérales et professionnelles. Il fut maire de sa ville des Trois-Rivières pendant plusieurs années; Président du troisième Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord tenu aux Trois-Rivières en 1902; Président du Collège des médecins et chirurgiens de 1907 à 1914; Président du Conseil médical du Canada en 1924; Président du Conseil privé de Sa Majesté à Ottawa.

Il a été mêlé à toutes les luttes sociales de son temps, à tous les mouvements patriotiques et nationaux auxquels il a payé de sa personne, de son influence très grande, et de sa générosité.

A vrai dire, aucune bonne oeuvre parmi nous qui ne puisse se réclamer de lui, du moins comme bienfaiteur, protecteur ou ami.

Aux apôtres de la tempérance, il fut mêlé. Contre la tuberculose et la mortalité infantile, il a lutté. A la Ligue des Droits du Français il fournit de précieux encouragements. L'Oeuvre des Retraites fermées au Canada lui doit davantage. Ce qu'il n'a pas fait lui-même il a aidé à le faire, en donnant l'exemple ou en procurant les moyens. Les pauvres surtout, les pauvres de sa ville natale et tous ceux de son district, ont largement bénéficié de ses conseils, de ses talents, de sa droiture, de sa science, de sa générosité, et par-dessus tout, de l'habileté de son art de chirurgien. On venait le consulter de tous les coins de la province. Ses salles d'attente, aux heures des consultations, étaient des fourmilières où pullulaient des clients de toutes les catégories et de toutes les conditions.

L'on attribue au Sénateur Jacques Bureau, son adversaire politique de toujours, ce noble témoignage: « Pour une consultation payée, Normand en donna trois gratuitement! »

Mais pour ne pas allonger au delà des limites possibles ces notes rédigées à la hâte, je voudrais, en terminant, pouvoir pénétrer dans son âme et dans son coeur afin de saisir sur le vif la force intérieure qui a fait de ce « magnifique médecin » l'une des plus belles figures de son temps.

Certes, il était fortement constitué, mais ce n'est sûrement pas la force physique qui l'a constamment tenu fidèle à tous ses devoirs, fidèle à la parole donnée, fidèle aux heures convenues, fidèle pour les riches, fidèle pour les pauvres, fidèle dans les épreuves, fidèle dans la prospérité et dans la gloire, fidèle dans sa vie, fidèle dans sa mort.

Chez Louis-Philippe Normand, au-dessus de l'homme de bien, il y avait l'homme de foi. Son âme fut vraiment plus haute que ses œuvres, et c'est en elle, perfectionnée et sanctifiée, qu'il faut rechercher la véritable raison de sa grandeur et de l'estime universelle non seulement de ses confrères mais de tous ses compatriotes.

L'homme qui, pendant trente ans, par esprit de foi et de sacrifice, en dépit des occupations multiples de sa profession de médecin, entend tous les matins la sainte Messe et s'approche de la Table-Sainte, dispose d'ascensions qui l'élèvent jusqu'à une hauteur de piété, de zèle et de perfection où il ne se

laisse plus voir et où se perd le regard.

L'honorable Louis-Philippe Normand fut
cet homme!

Au nom de *l'Union Médicale du Canada*,
au nom du Collège des médecins et
chirurgiens de la Province de Québec, qui a
déjà déposé des fleurs sur sa tombe, et en
mon nom personnel, je prie Madame Louis-
Philippe Normand, M. l'abbé Philippe
Normand, Mmes Léon Méthot, Georges
Gouin, et Fernand Ryan, Monsieur Louis
Normand, les Docteurs Hudon et Joseph
Normand, MM. Jean et Pierre Normand,
d'accepter l'assurance renouvelée de notre
admiration sans bornes pour le grand
disparu, et nos sympathies les meilleures dans
leur profonde affliction.

Dr Joseph GAUVREAU

